



DLR publie l'indice de coût de revient de la Location du 1^{er} trimestre 2026

DLR a établi un indice de coût de revient, élaboré en tenant compte, au plus près, des spécificités du secteur Location, grâce à une construction de la structure de coûts à charge pour le métier réputée représentative du secteur.

Réalisée pour DLR par NEO Engineering, cabinet de conseil et d'études spécialisé notamment dans les activités de Location et de Distribution de matériels en France, l'étude établit ainsi l'évolution de l'indice de coût de revient Location. Initialement calculée annuellement, cette évolution est désormais suivie trimestriellement.

L'idée de base est simple : permettre aux acteurs de la location de pouvoir suivre l'évolution de leur coût et éventuellement intégrer cet indice dans leur réflexion commerciale.

À la structure des coûts, illustrée en pourcentage pour 18 composantes de charges, a été appliquée une imposition d'indices officiels pertinents, récurrents et fiables. L'année de référence pour la production de l'indice de coût de revient Location est l'année 2019, qui correspond à la base 100.

L'évolution des indices officiels et des indices composites est établie à partir de la pondération de chaque composante de charge, illustrée par la structure des coûts.

Sur la base d'un planning des 12 derniers mois glissants, l'indice du coût de revient Location en hausse de +3,08% au 1^{er} trimestre 2026.

Cette augmentation est principalement due aux composantes de charges suivantes (par ordre décroissant d'impact sur l'augmentation) :

- l'évolution des dotations aux amortissements => +3,1%,
- l'évolution des charges de personnel => +3%,
- l'évolution du taux de crédit aux entreprises => +17,1% de charges financières,
- l'évolution de l'indice de l'entretien et des réparations du parc => +2,2%,
- l'évolution des achats de pièces détachées non refacturées => +2,6%,
- les autres composantes de charges restantes montrent une importance relative sur l'augmentation de l'indice en raison de leur représentativité plus faible,
- à noter également la baisse du coût de l'énergie et du gazole professionnel.

Rappelons que tout opérateur de location de matériel a vocation à connaître cet indice et à le diffuser à ses propres clients. Dans le contexte actuel, il est en effet particulièrement important qu'ils soient objectivement informés de l'évolution de cet indice.

CONTACT PRESSE

Daphné BENOIST – 01 49 89 32 33 – d.benoist@dlr.fr

NEO ENGINEERING
Conseil en développement

DLR
LA FÉDÉRATION DES MATÉRIELS

Indice de coût de revient Location
Evolution au 1er trimestre 2026

10 juillet 2026

NEO Engineering 34, avenue des Colonnas F-13008 Marseille
SARL au capital de 10 000 € SIRET : 540 214 000 00022 Cote APE : 7020Z 705 49 00 000 016 005
www.neoengineering.com

**DLR : PLUS DE
1 000 ADHÉRENTS,
70% DU MARCHÉ**

La Fédération a pour vocation de représenter, de promouvoir et de défendre les intérêts des entreprises des secteurs de la distribution, de la location et de la maintenance des matériels de construction et de manutention et syndicats affiliés ACIM, FNAR, UFL et ainsi contribuer à améliorer la compétitivité des entreprises, tout en permettant aux acteurs de se connaître et de se rencontrer.